

L'agriculture

Avec 77 % de la surface cadastre totale consacrée à l'agriculture en 2000, le bassin d'emplois Vire-Condé-sur-Noireau présente toujours une très forte tonalité agricole, caractérisée par un élevage laitier prédominant.

Cependant, depuis une trentaine d'années, une évolution rapide et profonde a transformé substantiellement les conditions de l'exercice de cette activité économique : diminution drastique du nombre des actifs agricoles, agrandissement des structures d'exploitation, intensification des façons culturales, concentration du cheptel laitier, etc...

UN "COIN DE BOCAGE TERRIEN" AUX AVANT POSTES DU MASSIF ARMORICAIN...

L'aire du bassin d'emplois Vire - Condé-sur-Noireau couvre un total de 95 606 ha, dont 77 % (74 000 ha) restent encore consacrés à l'activité agricole au Recensement Agricole 2000 (R.A. 2000). Elle occupe l'angle sud-ouest du département du Calvados et s'inscrit dans la Région Agricole Insee : "Bocage Normand".

Ces quelques 95 000 ha se présentent comme un pays bocager, bosselé de collines incisées par un réseau hydrographique dense. Ce bocage, handicapé par son relief et par des sols aux qualités pédologiques moyennes à médiocres, reste traditionnellement considéré comme un pays d'agriculture dominante, avec une forte densité de petites exploitations familiales vouées à l'élevage laitier.

Or, depuis deux décennies, cette image s'altère à une vitesse qui va s'accroissant au cours des dernières années.

Parallèlement au décloisonnement des parcelles bocagères, le maillage des petites exploitations s'éclaircit irréversiblement. Le cheptel bovin, notamment celui des vaches laitières, a subi de plein fouet les conséquences de la politique des quotas laitiers : l'effectif global a diminué considérablement, alors que, pendant le même temps, la taille des troupeaux subsistants s'étoffait.

Quant à la population agricole familiale, active à des degrés divers sur les exploitations, c'est peu de dire qu'elle a décliné ; elle a subi une véritable hémorragie.

L'HÉMORRAGIE APPAREMMENT IRRÉVERSIBLE DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE...

Au Recensement Général Agricole de 1988 (R.G.A. 1988), la "base sociologique" de l'agriculture, la population agricole familiale totale (qui inclut les membres de la famille non actifs sur l'exploitation) comptait encore 10 000 personnes (9 998). Au R.A. 2000, elle ne représentait plus que 6 000 individus (5 930), soit une érosion des effectifs de près de 41 %.

Si l'on restreint le champ de l'analyse pour ne retenir que les personnes liées réellement à la vie de l'exploitation, on

constate que cette population active (à des degrés divers d'ailleurs) sur l'exploitation a subi une baisse encore plus brutale dans ce laps de temps :

- les chefs d'exploitation et les co-exploitants sont passés de 3 610 à 2 057, soit - 42 % ;
- les conjoints se sont littéralement "effacés", de 2 228 personnes à 684, soit - 69 % ;
- les autres actifs familiaux (petits effectifs) sont passés de 374 à 221 personnes, soit - 41 %.

INDICATEURS

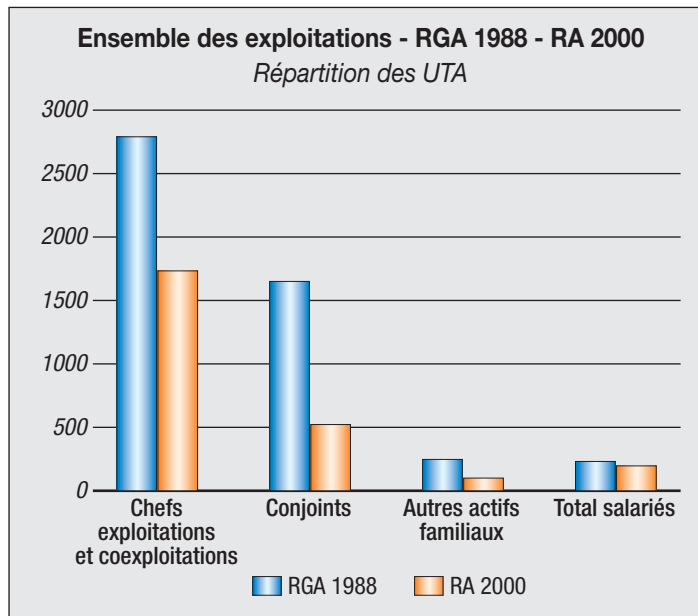
- ▷ Un territoire très agricole :
près de 8 ha/10 en 2000
- ▷ 1 186 exploitations "professionnelles" :
- 41 % en 12 ans
- ▷ Une superficie moyenne en forte croissance :
57,5 ha en 2000, gain de 24 ha en 12 ans
- ▷ Une orientation technico-économique "Bovins lait" prépondérante :
85 % des exploitations sur 84 % de la Surface Agricole Utilisée en 2000

CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE : UN TRAVAIL FOURNI, QUI, RAPPORTÉ À LA SURFACE, PERD DE PLUS EN PLUS DE SA DENSITÉ...

La notion de travail fourni, évalué en unités de travail annuel (U.T.A.), donne un aperçu global très parlant de la diminution de la force de travail disponible en une douzaine d'années (1988 - 2000), et surtout de la faiblesse relative de cette dernière eu égard à la superficie agricole utilisée (S.A.U.) à faire valoir et au type de production agricole dominante.

Le fait majeur à retenir a bien été la diminution spectaculaire du nombre des U.T.A. familiales (chefs d'exploitations et coexploitants, conjoints, autres actifs familiaux), de 4 687 U.T.A. en 1988 à 2355 en 2000, soit - 49,7 %, alors que les U.T.A. « salariés » ne baissaient que de 13,6 % dans le même laps de temps.

À noter néanmoins que la colonne vertébrale de l'exploitation reste toujours le travail fourni par ces U.T.A. familiales qui représentaient plus de 90 % des



U.T.A. totales en 2000. Proportionnellement même, le travail fourni par les seuls chefs d'exploitation et coexploitants s'est renforcé ; il représente 56,7 % des UTA totales en 1988, il en représente 67,9 % en 2000.

De même, la part relative des U.T.A. salariés a augmenté de 3 points, 4,7 %

en 1988, 7,7 % en 2000. L'agrandissement des exploitations (cf. paragraphe suivant) s'est logiquement accompagné d'une présence proportionnellement plus importante des salariés (emplois de vachers notamment).

Au total, rapporté à la S.A.U. correspondante, on comptait 1 U.T.A. pour 16 ha en 1988 contre 1 pour 29 en 2000. La superficie par U.T.A. a donc presque doublé en 12 ans.

À l'échelle de la région Agricole Bocage, l'évolution a été à quelque chose près exactement la même.

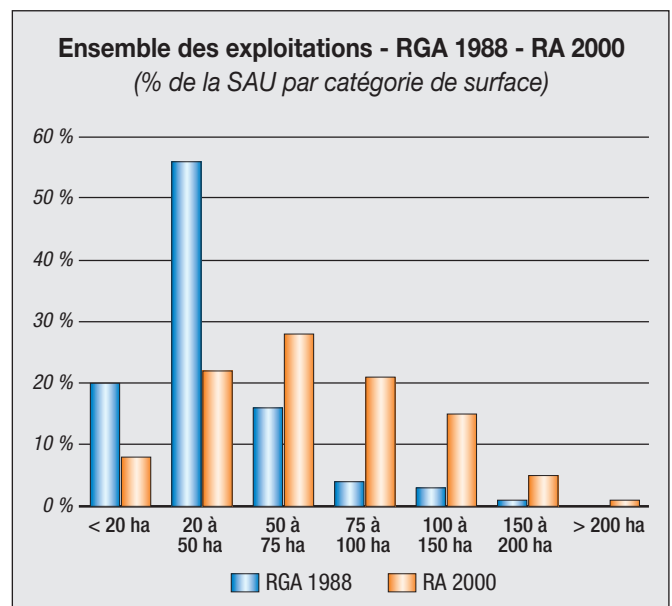
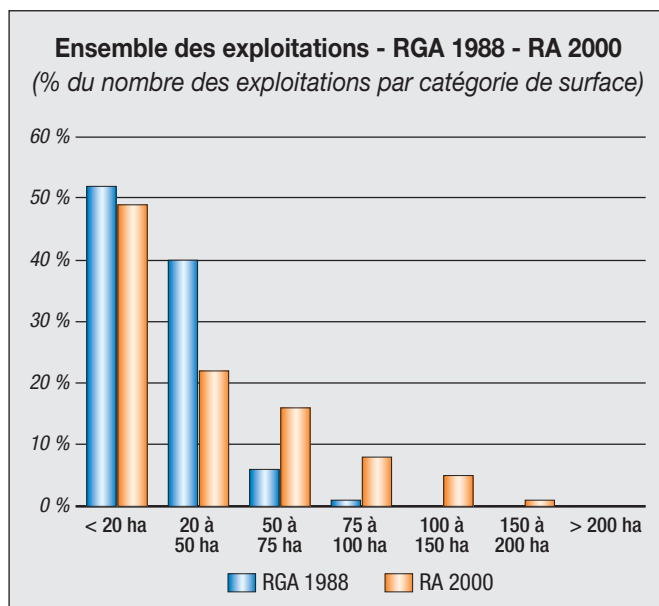
Le bassin d'emplois Vire - Condé-sur-Noireau participe bien à un mouvement d'ensemble caractérisé par un développement très rapide de la productivité du travail, développement non pas choisi, mais forcé par le regroupement des exploitations.

UNE AIRE AGRICOLE (SAU) QUI A RÉTRÉCI. DES EXPLOITATIONS BIEN MOINS NOMBREUSES QUI S'AGRANDISSENT...

De 1988 à 2000, la S.A.U. totale de l'ensemble des exploitations a « perdu » 5 000 ha, 417 par an, au bénéfice du territoire non agricole (urbanisation, zones d'emplois, infrastructures diverses).

Dans le même laps de temps, on assistait néanmoins à une progression non négligeable de la S.A.U. des exploitations « professionnelles »¹, 1 000 ha gagnés sur le reste des exploitations « non

professionnelles ». C'est ainsi qu'en 2000, les professionnelles regroupaient 57 % de l'ensemble des exploitations et faisaient valoir 92 % de la S.A.U. totale. La quasi intégralité de la production



agricole totale provenait donc d'un peu plus de la moitié des exploitations.

Dans le même intervalle inter-censitaire, le nombre total des exploitations baissait de 40 %, soit 114 exploitations par an (- 40,8 % pour les professionnelles) : elles sont ainsi passées de 3 512 à 2 147 pour l'ensemble des exploitations, et de 2004 à 1 186 pour les exploitations professionnelles.

Les exploitations de moins de 50 ha, et surtout celles de 20 à 50 ha, faisaient

d'ailleurs les frais quasi exclusifs de cette érosion. Ce seuil de 50 ha constituait donc un « seuil de regroupement », seuil au-delà duquel le nombre des exploitations et la S.A.U. correspondante ont cru, d'ailleurs de plus en plus rapidement, au fur et à mesure que l'on atteignait des catégories de surfaces supérieures.

La surface moyenne est ainsi passée de 22,5 ha à 34,4 ha pour l'ensemble des exploitations (+ 12 ha) et de 33,5

ha à 57,5 ha (+ 24 ha) pour les professionnelles. Arrivée à ce stade, en 2000, l'exploitation moyenne professionnelle avait atteint une dimension en rupture totale avec une vision traditionnelle du bocage.

(1) L'exploitation agricole professionnelle répond à deux critères : elle atteint une certaine dimension économique, et elle utilise au minimum le travail d'une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année.

UNE FORTE PRÉDOMINANCE DE L'EXPLOITATION INDIVIDUELLE, MALGRÉ LA POUSSÉE DES G.A.E.C. ET SURTOUT DES E.A.R.L...

En 2000 l'exploitation individuelle restait encore largement prédominante, avec 86 % des effectifs d'exploitations pour 64 % de la S.A.U. ; mais, en pourcentage, elle avait perdu 11 points pour les effectifs et 29 points pour la S.A.U. en l'espace de 12 années.

Les GAEC ont continué leur forte croissance en nombre et en surface (multi-

plication par deux des effectifs et par trois des surfaces). En 2000, ils représentaient 6 % des effectifs pour 19 % des surfaces.

Quant aux E.A.R.L. formule juridique plus souple, plus adaptée aux desiderata des agriculteurs, elles avaient connu une croissance exponentielle (multiplication par 45 du nombre des

exploitations et par 67 de la S.A.U. correspondante. En 2000, elles représentaient 6 % des effectifs pour 14 % des surfaces.

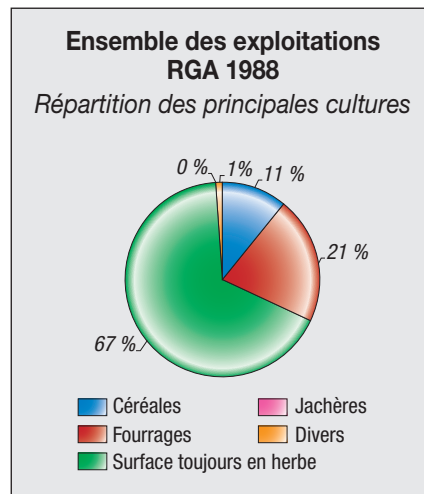
Le mode de faire valoir faisait toujours la part belle au fermage : 71 % de la S.A.U., alors que le faire valoir direct n'atteignait que 28 %.

LE RECUL DE LA PRAIRIE NATURELLE DEVANT LE LABOUR...

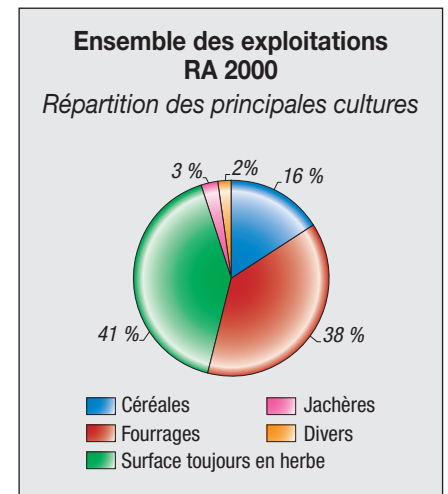
Au R.G.A. 1970, le Bocage Virois faisait encore figure de citadelle inexpugnable du « tout herbe » : 8 ha sur 10 lui étaient consacrés.

En 1988, cette surface toujours en herbe (S.T.H.) ne régnait plus que sur les 2/3 de la S.A.U. En 2000, de majoritaire qu'elle était, la S.T.H. ne couvrait plus que 40 % de la S.A.U. ; un statut nouveau de minoritaire qui a fort peu de chance de s'être atténué depuis...

Le labour désormais fortement majoritaire sur ces terres parfois très pentues (risque d'érosion récurrent) a beaucoup profité de la poussée des fourrages intensifs cultivés (notamment le maïs fourrage), + 11 300 ha, mais aussi, à la marge, par celle des céréales, + 2 600 ha. Quant aux autres cultures (oléagineux, protéagineux et cultures industrielles diverses), elles gardent leur caractère anecdotique (1,6 % de la S.A.U. en 2000).



Apparemment, au total, un élément reste inchangé depuis plusieurs décennies, il s'agit de la primauté des surfaces consacrées à l'élevage bovin : 8 ha sur 10. Mais cette surface fourragère principale (surface toujours en herbe + cultures fourragères) a néanmoins fortement



changé dans le sens d'une intensification de la production d'herbe : en 1988, les fourrages cultivés ne couvraient que 25 % de la surface fourragère principale, en 2000, ils en couvraient près de 50 %.

AU ROYAUME DE L'HERBE ET DU FOURRAGE CULTIVÉ CORRESPOND CELUI DE L'ÉLEVAGE BOVIN, LAITIER SURTOUT...

Au R.A. 2000, la ventilation des exploitations par orientations technico-économiques (OTEX) laissait bien apparaître

à quel point l'élevage bovin (OTEX « bovins lait », « bovins viande » et « bovins lait et viande ») monopolisait à lui

seul la quasi totalité de la production agricole : il accaparait 70 % du total de l'ensemble des exploitations sur 82 %

de la S.A.U. Et, ces taux devenaient encore plus écrasants au sein des exploitations professionnelles : 85 % des exploitations sur 84 % de la S.A.U.

Au sein de ce regroupement hégémonique, l'**OTEX « bovins lait »**, 907 exploitations (à 95 % professionnelles), se distingue nettement :

- elle regroupe, à elle seule, **42 % de l'ensemble des exploitations sur 66 % de la S.A.U.** ;
- de 27 ha en moyenne en 1988, les exploitations ont atteint 54 ha en 2000 (un gain de 27 ha en 12 ans).

Au sein des professionnelles, elle accentuait encore le trait :

- elle regroupe **72 % des exploitations sur 71 % de la S.A.U.** ;
- de 32 ha en moyenne en 1988, les exploitations ont atteint 56 ha en 2000 (un gain de 24 ha en 12 ans).

La structure du cheptel laitier en 2000 (c'est-à-dire la totalité des vaches laitières élevées par toutes les exploitations, y compris celles qui n'appartiennent pas à l'OTEX « bovins lait ») montrait déjà que le regroupement des troupeaux (en parallèle d'ailleurs à celui des exploitations) avait profondément modifié la structure de production traditionnelle des années 1970, faite d'une multitude de petites unités.

Pour un total de 1 077 troupeaux, soit 40 651 vaches laitières :

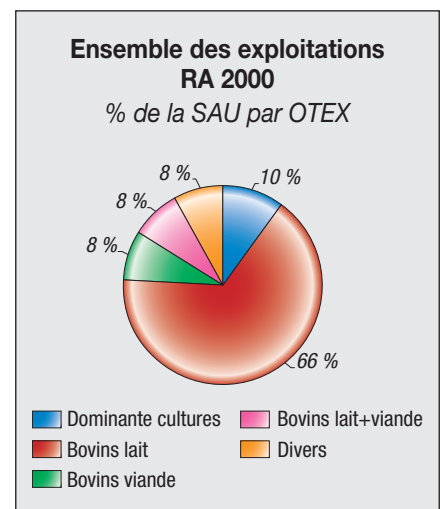
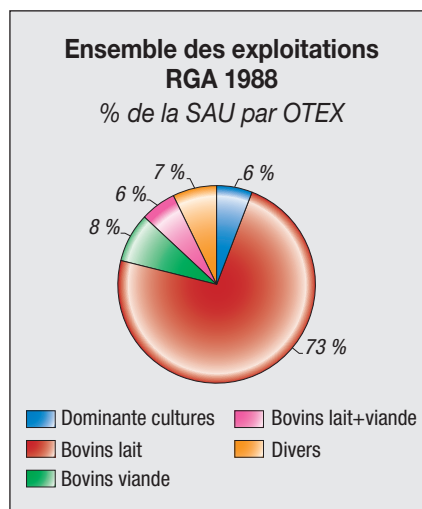
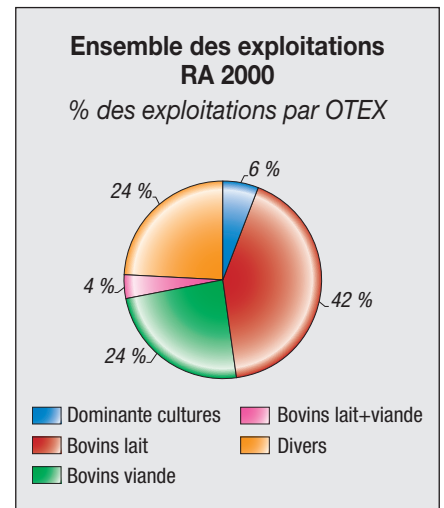
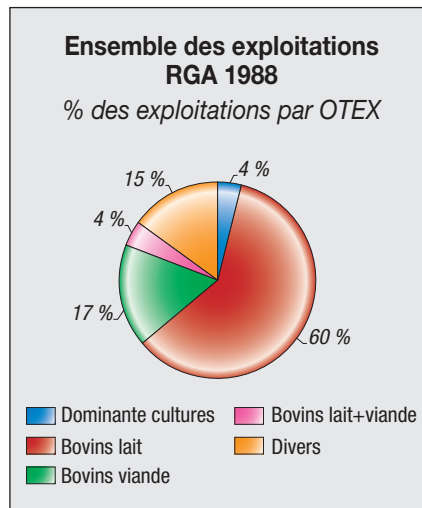
- de 1 à 39 vaches, 56 % des troupeaux, 35 % du cheptel ;
- **de 40 à 70 vaches, 36 % des troupeaux, 48 % du cheptel ;**
- de 70 vaches à plus, 8 % des troupeaux, 17 % du cheptel.

L'OTEX « bovins viande », une orientation économique « par défaut », choisie en majorité par des exploitants auxquels il reste quelques ha à faire valoir, et peu d'investissement à consentir (retraités, double actifs, etc...), présente une toute autre physionomie : 521 exploitations à 15 % - seulement - professionnelles :

- elle regroupe 24 % de l'ensemble des exploitations sur 8 % de la S.A.U. ;
- les exploitations ont 11 ha en moyenne en 1988 et toujours 11 ha en 2000.

Au sein des exploitations professionnelles, une minorité de 78 exploitations :

- elle ne concerne que 7 % des exploitations sur 4 % de la S.A.U. ;
- les exploitations couvrent en moyenne 32 ha en 1988, et 39 ha en 2000 (un gain de 7 ha en 12 ans).



La structure du cheptel « vaches nourrices » « race en viande » en 2000 (même définition que celle du cheptel laitier) laisse voir un émiettement de la production, toujours prédominant.

Pour un total de 748 troupeaux, soit 7 885 vaches nourrices :

- de 1 à 19 vaches, 84 % des troupeaux, 49 % du cheptel ;
- de 20 à 39 vaches, 12 % des troupeaux, 30 % du cheptel ;
- de 40 vaches à plus, 4 % des troupeaux, 21 % du cheptel.

L'OTEX mixte « bovins lait plus viande », minoritaire (82 exploitations dont 76 professionnelles), est en forte diminution depuis 1988 ; ses caractéristiques la rapproche plus des « bovins lait » que des « bovins viande » :

- elle regroupe 4 % des exploitations sur 8 % de la S.A.U. ;
- les exploitations relativement plus grandes que les « bovins lait » couvraient en moyenne 33 ha en 1988 et 73 ha en 2000 (très fort gain de 40 ha en 12 ans).

Quant à l'**OTEX « cultures »**, 129 exploitations en 2000 (dont 79 professionnelles) :

- elle regroupe 6 % des exploitations sur 10,5 % de la S.A.U. ;
- ses exploitations couvrent en moyenne 35 ha en 1988 et 60 en 2000 (un gain de 25 ha sur 12 ans).

Reste à évoquer les **OTEX « divers »** (polyculture, polyélevage à orientations herbivores, polyélevage à orientations granivores, etc...) présentes surtout au sein des exploitations non professionnelles, il en restait 508 en 2000 ; elles regroupaient 24 % des exploitations, sur près de 8 % de la S.A.U.

ET SI L'ON PARLAIT D'AVENIR ?

Une constatation préalable s'impose : toutes les données chiffrées utilisées datent de 6 ans. L'évolution rapide détectée entre 1988 et 2000 s'est vraisemblablement prolongée à un rythme accéléré, si l'on en croit les conclusions d'une enquête « structures foncières » effectuée en 2005 sur un échantillon d'exploitations calvadosien (donc statistiquement inexploitable à l'échelon du seul bassin Vire - Condés-sur-Noireau).

Si l'on reprend les données exposées plus haut, relatives à l'évolution des structures foncières (entre 1988 et 2000) et à l'existence du seuil des 50 ha, en deçà duquel le nombre des exploitations diminuent très rapidement, et en delà duquel le nombre des exploitations croissent, on peut considérer ce seuil comme un « seuil de regroupement » qui indique empiriquement la taille minimum de viabilité d'une exploitation laitière, et celle de l'installation pour un jeune.

Il est ainsi possible de prolonger cette tendance lourde à l'horizon 2015 pour

les exploitations professionnelles de moins de 50 ha et gérées par des chefs d'exploitation de 50 ans et plus en 2000.

À l'échéance 2015, les 283 chefs d'exploitations concernés auront pris leur retraite en libérant 8 200 ha de S.A.U. Ces hectares seront utilisés pour partie à l'installation de jeunes et pour une autre partie à la consolidation d'exploitations existantes. Au total, il pourrait rester approximativement un millier d'exploitations de 75 à 80 ha en moyenne

Le module de base de la décennie à venir, serait donc une « entreprise agricole » de 80 ha et de 1,5 à 2 U.T.A. (en comptant les U.T.A. salariés), avec un cheptel laitier et/ou à viande de 75 à 80 vaches.

Cette évolution pourrait d'ailleurs s'accélérer en cas de baisse du prix du lait à la production. Les exploitations restantes devraient alors augmenter leurs surfaces de manière encore plus rapide, et rationaliser plus radicalement encore la conduite des cultures et des troupeaux.

La quantité de travail fourni (U.T.A.) rapportée à la surface exploitée diminuerait encore. On arriverait vraisemblablement à un point de rupture s'agissant de l'entretien du bocage, et à la généralisation des problèmes d'érosion des sols si les labours s'étendaient encore plus sur des surfaces de plus en plus « déboçagées ».

En tout état de cause, on peut également faire l'hypothèse qu'en cas de baisse du prix du lait à la production les exploitations agricoles subsistantes ne s'orienterait pas forcément dans une politique de diversification radicale des productions. Le poids physique et social du potentiel agricole en place, notamment celui de la nature des sols et de la formation de base des agriculteurs, pourrait inciter ces derniers à améliorer leur efficacité technique et économique dans les productions agricoles actuellement connues.

Élément pour une **analyse économique** du bassin de Vire - Condé

Les fiches sectorielles sur l'industrie du bassin de Vire / Condé ci-après ont été réalisées à partir de données statistiques et d'entretiens semi-directifs menés par les chargés de mission de la DRIRE avec des chefs d'entreprises dans trois filières industrielles locales dominantes confrontées à une vive concurrence nationale et internationale : l'automobile, la mécanique et métallurgie et l'imprimerie.

Ces visites sur le terrain ont permis d'écouter les dirigeants de grandes entreprises ou de PME du territoire, sur un certain nombre de thèmes : ancrage sur le territoire, emploi, formation, R & D, rôle des pouvoirs publics, réseaux existants, forces et faiblesses, perspectives et opportunités du secteur et du territoire.

La préoccupation constante de la DRIRE a été de synthétiser les propos en restant fidèle jusque dans la forme, aux propos tenus : critiques, commentaires, ressentis, préoccupations, vision du territoire, suggestions et parfois pistes de solutions.

Cette fiche ne prétend pas révéler une réalité statistique objective mais tente plutôt de retranscrire la manière dont les chefs d'entreprises vivent leur entreprise, leur secteur, leur territoire, dans un contexte économique donné.

La DRDAF a complété cette analyse sur le 4^e secteur industriel prédominant du territoire, celui de l'industrie agroalimentaire, à partir des éléments qu'elle détient sur la situation actuelle et les perspectives des entreprises phares du secteur.

La filière **automobile**

PRÉSENTATION RAPIDE DE LA FILIÈRE

Les entreprises de la filière, présentes sur son territoire, font de l'arrondissement de Vire un des pôles importants de la filière automobile régionale avec l'agglomération caennaise et la région de Flers.

La filière automobile qui occupe une place majeure dans l'économie bas-normande, avec 169 entreprises de plus de 10 personnes, dont 123 sous-traitants, représente 22 000 emplois (25800 avec l'intérim) soit 23 % des emplois industriels régionaux, 29 % des investissements industriels et 37 % des exportations.

Sur le bassin de Vire-Condé, la filière est représentée essentiellement par quatre équipementiers qui emploient au total plus de 1 500 personnes.

La société **ARIES MECA** à Vire (groupe MECAPLAST), 400 personnes, spécialisée dans les pièces extérieures (enjolveurs, montants, joints...). Les évolutions de la filière automobile, (baisse des productions en France et en Europe de l'ouest, transferts d'activités vers les pays de l'Est), ont entraîné dans le groupe MECAPLAST une baisse du chiffre d'affaires et de la rentabilité en 2005. MECAPLAST a annoncé au printemps 2006 un plan stratégique de redressement.

La société **FILTRAUTO** à Vire - filtres à huile, carburant, air - FILTRAUTO est le premier fournisseur de filtres de PSA et de RENAULT-NISSAN, elle figure parmi les principaux équipementiers des constructeurs européens, japonais et américains.

INDICATEURS

▷ Trois secteurs industriels prédominants confrontés à un contexte économique fragilisé :

- La filière automobile :
 - 4 équipementiers
 - 1 500 emplois
 - Tendance de l'emploi à la baisse
- Le secteur de la mécanique et de la métallurgie :
 - Une quinzaine d'entreprises
 - 1 200 emplois
 - Tendance de l'emploi à la baisse
- Le secteur de l'imprimerie :
 - Une dizaine d'entreprises
 - 600 emplois
 - Tendance de l'emploi à la hausse

▷ Deux secteurs prédominants à contexte économique favorable :

- L'industrie agro-alimentaire :
 - 14 entreprises industrielles
 - 800 emplois
 - Tendance de l'emploi stable
- Les transports :
 - 28 entreprises
 - 1 200 emplois
 - Tendance de l'emploi à la hausse

En 2003, SOGEFI implante également à Vire la direction « Recherche et Essais » de sa division « Filtration » (40 personnes). FILTRAUTO - Vire devient ainsi le centre de recherche mondial pour cette activité et un site clé du dispositif industriel du groupe.

Des partenariats sont noués avec des centres de compétences régionaux au travers du pôle MOV'EO. Ils doivent favoriser la politique d'innovation de l'entreprise.

En 2006, FILTRAUTO a racheté l'établissement d'Argentan (84 personnes) de son sous-traitant plasturgiste ROVIP INDUSTRIE, ce qui renforce l'ancrage territorial du groupe.

La société **HONEYWELL** à Condé-sur-Noireau, (groupe US HONEYWELL), spécialisée dans la conception et la fabrication de plaquettes de freins. HONEYWELL est positionné sur un marché en faible croissance (+1 % par an), la concurrence tant extérieure (Italie, USA, Japon) qu'interne au groupe (usines de Glindé et de Barcelone) explique la baisse du chiffre d'affaires et des effectifs que l'on enregistre depuis 2002.

Dans ce contexte, l'établissement de Condé mène un programme de modernisation de son usine, (robotisation, qualité, innovation - produit), qui doit conforter sa position au sein du groupe et face à la concurrence des autres équipementiers.

La société **MGI COUTIER** à Condé-sur-Noireau, spécialisée dans la fabrication de pédales et pièces diverses sous capot (supports, renforts...). L'établissement de Condé appartient à la division « articulation - découpage » qui est une des six divisions du groupe, il travaille à 80 % pour PSA.

Entreprise innovante, elle dispose d'une R et D conséquente. La concurrence est internationale mais aussi interne au groupe qui dispose d'une autre usine de pédales en Turquie.

SITUATION DE LA FILIÈRE DANS LE BASSIN

Il n'y a pas de spécificité sur ce territoire et les différents aspects sectoriels s'appliquent totalement au tissu industriel du bassin, à savoir la saturation du marché de l'Europe de l'ouest et les contraintes liées à la concurrence internationale qui empiète sur nos parts de marché et exerce une forte pression sur les prix.

Cette concurrence internationale conduit à un renforcement de la concentration. En 1994, 80 % de la production mondiale était assurée par 13 constructeurs, en 2005, ils étaient 8.

Dans ce contexte les constructeurs cherchent de nouveaux débouchés en se positionnant sur les marchés émergents (ce dont profitent peu les sous-traitants français), et s'efforcent de réduire leurs coûts par des délocalisations de productions (notamment les composants) qui, à court voire moyen terme, sont destinées à être réimportées sur le marché européen.

Ainsi, les équipementiers et sous-traitants français, et notamment ceux du bassin de Vire-Condé, sont confrontés à une situation difficile qui met en évidence certaines fragilités,

- difficultés à se déployer à l'international,
- taille insuffisante,
- fragilité financière,
- soumission à des décisions de groupe qui peuvent affecter diversement les entreprises du bassin, depuis le soutien à l'investissement jusqu'au risque de cession ou de fermeture d'établissement.

De plus, afin de rester compétitifs et d'assurer une valeur ajoutée de plus en plus technologique, ils ont l'obligation de maintenir des investissements élevés dont la rentabilité doit être assurée sur des séries de fabrication de plus en plus courtes.

Il s'ensuit pour beaucoup d'entre eux un affaiblissement de la situation financière.

Sur le bassin, les entreprises les plus importantes et les plus significatives présentent un certain nombre de points communs :

- leur implantation résulte d'une création ou d'une décentralisation sur le bassin dans les années 60 ;
- elles appartiennent à des groupes possédant d'autres centres de production en France mais aussi à l'étranger ; certains ayant déjà délocalisé une partie de leur production dans les pays émergents, elles sont ainsi mises en concurrence au sein même de leur groupe ;
- les activités de R & D sont pilotées au niveau du groupe et font appel prioritairement aux compétences internes du groupe, le recours aux compétences régionales (école d'ingénieurs, CRITT, ...) n'étant que ponctuel. Il en va de même pour le recours aux consultants, les besoins sont essentiellement satisfaits par les services intra-groupe (audits, études, méthodes, qualité, ...) ;
- certains réseaux sont connus, (ARIA BN, club géographique CCI, UIMM, ...), leur action est perçue comme positive mais la participation active à ces réseaux est faible ;
- il y a peu de lien direct entre leurs activités et le territoire, les marchés sont ailleurs et la part des productions réalisées dans ces établissements est souvent faible par rapport au CA du groupe.

Si ce territoire offre certaines conditions favorables : soutiens publics de l'État et des collectivités, personnel de production stable, bon environnement de sous-traitants, ..., il révèle aussi des points faibles : insuffisante attractivité (notamment pour les cadres), personnel peu qualifié, enclavement géographique, ...

En résumé, on peut considérer, qu'en l'état, il y a peu de relations fortes entre ces entreprises et leur territoire.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ?

En dehors des différentes actions individuelles et collectives, dans le cadre du pôle MOV'EO notamment et avec le soutien des décideurs publics régionaux, que les différents acteurs de la filière peuvent conduire pour renforcer leur compétitivité, quelques pistes d'amélioration sont souvent présentées :

Le désenclavement du bassin de Vire - Condé ; si l'A84 est considérée comme la réalisation majeure de ces dernières années, le raccordement à celle-ci reste à réaliser, de même que le passage à quatre voies de l'axe Caen-Flers.

Ce territoire gagnerait à améliorer son attractivité, notamment pour les cadres, cela est particulièrement sensible pour Condé-sur-Noireau.

Nécessité de mieux appréhender la formation des personnes et principalement des jeunes (BAC pro, formations BAC + 2).

Une réflexion prospective type GPEC « automobile » serait profitable, disposer d'une main d'œuvre bien formée étant un des facteurs d'ancrage géographique des entreprises.

Mettre en œuvre des actions de communications afin de rendre le bassin plus « visible », promouvoir un territoire préservé et un cadre de vie agréable et l'identifier aussi comme un véritable bassin industriel.

Le secteur de la **mécanique** et de la **métallurgie**

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

Le secteur de la mécanique (hors automobile) et de la métallurgie est représenté sur le bassin de Vire - Condé par une quinzaine de sociétés qui emploient environ 1200 personnes, parmi lesquelles peuvent être citées, DEGRENNE, MASONEILAN, MONTERY GAILLARDET et THIBAUT.

| Sociétés | Implantation | Effectif sur le site | CA | Activité |
|---------------------------|-------------------|----------------------|-------|-------------------------------------|
| Guy Degrenne | Vire | 500 | 96 M€ | Arts de la table et métallurgie |
| Masoneilan | Condé sur Noireau | 350 | 82 M€ | Fabrication de vannes de régulation |
| Montery Gaillardet | Vire | 57 | 5 M€ | Grosse et moyenne chaudronnerie |
| Thibaut | Vire | 120 | 20 M€ | Constructeur de machines outils |

La société **Guy DEGRENNE** : l'entreprise créée en 1948 est aujourd'hui cédée à la holding « Table de France » et reste néanmoins implantée à Vire, et son secteur logistique (GD distribution) sur Villers Bocage, à proximité de l'A84. Les conditions sont réunies pour que les activités se développent, la part de production réalisée dans le bassin est de l'ordre de 45 %.

La société **MASONEILAN**, implantée depuis 1962 à Condé-sur-Noireau, est l'usine française du groupe DRESSER qui représente 6 500 salariés dans le monde et 15 % du marché mondial. Spécialisée dans la fabrication de vannes de régulation, Masoneilan est une entreprise en très bonne santé avec un chiffre d'affaire en constante augmentation. La société s'est implantée dans le bassin compte tenu de la tradition métallurgique et industrie mécanique de l'époque. La pérennité de cette entité dans le bassin repose sur le savoir faire des salariés et la sous-traitance.

La société **MONTERY - GAILLARDET** : cette entreprise de moyenne et grosse chaudronnerie est implantée à Vire depuis 1960. Elle réalise 35% de son chiffre d'affaires avec une autre entreprise régionale, la société TECHNO.

La société **THIBAUT** : constructeur de machines-outils pour le travail de la pierre, la société THIBAUT est une entreprise familiale, dirigée actuellement par les petits fils du fondateur, M. Henri THIBAUT. Implantée depuis sa création au début des années 50 à Vire, la société y regroupe son siège, les bureaux commerciaux et ses deux sites de production. Si l'origine de l'entreprise peut être expliquée par sa localisation au centre d'un bassin d'exploitation du granit, le maintien de l'implantation à Vire d'une société qui exporte 70 % de sa production à destination des 5 continents repose sur l'importance des investissements réalisés, la qualification et le savoir-faire du personnel, (l'entreprise emploie les compétences de quelques 17 métiers), et la volonté des dirigeants.

À noter qu'autour de Vire, Sourdeval, Villedieu-les-poêles, une dizaine d'entreprises spécialisées dans le façonnage des métaux, inox, cuivre ou laiton se sont regroupées autour de

GUY DEGRENNE, le principal employeur du bassin, avec pour ambition de mettre en commun savoir-faire et expérience, de développer la formation dans ces métiers et de promouvoir une image de marque commune dans le cadre d'un SPL « Vallée des Alliages ».

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Ébranlée au début des années quatre vingt dix, la métallurgie bas-normande n'a pas raté le train de la croissance en 1998. Traditionnellement très présent dans la région sans toutefois atteindre le poids qu'il affiche dans le nord et dans l'est de la France, ce secteur s'affirme comme un pilier de l'industrie de la région. La disparition de la sidérurgie normande, avec la fermeture de la SMN, est déjà loin, et le secteur montre désormais un dynamisme certain autour de la sous-traitance automobile et de métiers traditionnels bien établis comme la quincaillerie, l'outillage de jardin, les arts de la table.

Héritières d'une tradition métallurgique et mécanique les entreprises du secteur sont relativement bien ancrées dans le bassin, d'autant que certaines d'entre-elles sont des entreprises familiales et qu'elles peuvent s'appuyer sur le savoir-faire des salariés et des sous-traitants.

Dans le domaine de l'emploi, la main d'œuvre qualifiée manque sur le bassin, et les dirigeants d'entreprise regrettent l'absence ou l'insuffisance de certaines formations professionnelles. En conséquence, la capacité de l'offre locale à répondre aux besoins des entreprises est faible. Par contre la main d'œuvre employée est reconnue de qualité et d'une grande stabilité.

La R et D est très variable selon les activités des entreprises, l'existence ou non de produits propres.

Il n'y a pas réellement de réseau d'entreprises dans ce secteur, hormis le SPL « Vallée des Alliages ».

Sur le bassin, on note, au travers des remarques des décideurs économiques locaux, des disparités en matière d'attractivité et de capacité d'accueil. Enfin selon les dirigeants d'entreprises, le bassin, voire la région dans son ensemble, est insuffisamment desservi par les moyens de transport rapides et modernes.

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ?

Améliorer la capacité de l'offre locale en matière d'emploi et de formation. La population des salariés est vieillissante et il manque déjà des usieurs, des techniciens et des ingénieurs.

D'une façon générale, l'amélioration de l'accueil des entreprises, de leurs salariés venant de l'extérieur (intégration sociale et professionnelle des conjoints) et de l'hôtellerie à clientèle professionnelle (avec connexion internet...) est nécessaire. La diffusion d'une documentation permettrait de promouvoir cette région et une qualité de vie rapidement appréciée par les nouveaux arrivants.

Le secteur de la métallurgie se porte bien et a su s'adapter aux différentes mutations. Il faut toutefois garder à l'esprit que malgré le savoir-faire des salariés qui garantit un certain ancrage dans la région, certaines sociétés appartenant à des

groupes, parfois étrangers, sont dépendantes de décisions stratégiques prises à l'échelle internationale, les établissements industriels mais également les territoires étant mis en concurrence.

Le secteur de l'imprimerie

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

La filière comprend sur le bassin de Vire-Condé une dizaine d'entreprises employant près de 600 personnes, dont 5 entreprises d'impression totalisant un effectif de 560 personnes, 2 sérigraphes (35 personnes), un centre logistique des éditions L'Harmattan et diverses petites sociétés unipersonnelles, principalement dans l'édition.

La filière est surtout présente à Condé-sur-Noireau où dominent trois imprimeurs d'une taille significative :

- **CORLET** (impression offset, numérique et édition), 28^e entreprise française d'impression.
- **TONNELIER** (impression de notices pharmaceutiques), qui figure au 83^e rang national et au deuxième rang de sa spécialité.
- **ANQUETIL** (imprimerie de labour), en 178^e position, travaille notamment pour la grande distribution.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

En 2005, l'industrie graphique française a vu son chiffre d'affaires (7,2Mds d'euros) reculer pour la quatrième année consécutive, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2004 et de 12,3 % depuis 2000. L'effectif a continué à baisser en 2005 : - 4,5 % par rapport à 2004.

L'année 2006 présente également un profil dégradé, l'activité étant encore en baisse de -2,5 %. Les prévisions pour 2007 ne sont pas vraiment plus positives.

Dans un contexte national morose depuis la fin des années 90 (baisse du CA et de l'emploi), la filière est confrontée à d'importantes mutations, tant au niveau technologique (développement du numérique) que de la demande (recherche de réponses globales, pression sur les prix et les délais) et de la concurrence (émergence des plates-formes d'impression, pays à bas salaires).

De par leur positionnement sur des marchés distincts, les entreprises du bassin de Vire-Condé sont peu ou pas concurrentes entre elles, la concurrence étant surtout nationale, voire internationale. Cette situation favorise des échanges ou des collaborations en local.

Il s'agit d'anciennes entreprises artisanales qui ont su se développer en travaillant sur le marché régional et national, le marché local ne représentant qu'une faible part de leur CA. Leur taille actuelle leur donne une nette culture industrielle et un poids économique indéniable à Condé-sur-Noireau.

PROBLÉMATIQUES

D'une manière générale, l'ancrage territorial des imprimeurs tient moins à leur marché (souvent situé à l'extérieur) qu'à l'attachement familial du personnel au territoire.

La localisation des imprimeurs est à la fois un atout (coûts de revient moins élevés qu'en Ile-de-France) et une faiblesse (éloignement du Bassin parisien qui représente 50% du marché national de la profession).

Unaniment, les chefs d'entreprises interrogés considèrent que l'isolement du territoire, notamment de Condé-sur-Noireau (Vire bénéficiant de la relative proximité de l'A 84), par rapport à l'ensemble des moyens de transport est le principal handicap économique.

Les entreprises n'éprouvent pas de difficultés majeures pour trouver en local le personnel de production ou administratif : le secteur de la mécanique fournit des opérateurs machines tandis que la confection est un gisement très apprécié pour embaucher les ouvrières affectées aux opérations de façonnage et de finition. Il n'en est pas de même pour les des cadres qu'il faut recruter au niveau national et qui sont peu attirés a priori par ce territoire, d'autant que l'insertion professionnelle des conjoints et la scolarisation supérieure des enfants s'avèrent problématiques.

Les formations les plus spécifiques sont assurées de façon satisfaisantes par des structures spécialisées situées à Lisieux (formation initiale) ou à Rouen (formation continue).

Les sociétés assurent en interne certaines formations techniques tandis que d'autres formations peuvent être assurées en local (sécurité, langues) grâce notamment à la mutualisation de certaines offres encouragée par AGEFOS PME ou par la convergence de besoins particuliers (l'apprentissage de l'anglais est stimulé par la présence de plusieurs établissements de groupes internationaux). Une meilleure coordination intersectorielle dans le domaine de la formation reste cependant souhaitable pour améliorer l'adéquation de l'offre par rapport à la demande.

Sauf à considérer que leur développement puisse être contrarié par une mesure locale jugée préjudiciable, les imprimeurs constituent généralement une population d'entreprises stable au plan géographique : leur ancrage territorial repose sur celui de leur main d'œuvre qui représente le plus souvent un ensemble de savoir-faire spécifiques peu interchangeables à brève échéance. Leur croissance s'effectue aussi bien en interne qu'en externe, par création d'antennes ou rachat d'autres imprimeries sur les territoires constituant les marchés principaux.

Les réseaux locaux d'entreprises sont faibles. Les imprimeurs accordent leurs préférences aux réseaux nationaux comme IMPRI'France.

Comme la plupart des imprimeurs situés en dehors des grands pôles urbains, ceux du bassin de Vire-Condé réalisent l'essentiel de leurs ventes en dehors de ce territoire (d'autant qu'ici comme ailleurs, les appels d'offres semblent éviter les producteurs locaux). Ils considèrent donc que le développement local n'aura directement que peu ou pas d'incidence sur leur volume d'activité.

Par contre, le dynamisme économique local constitue un environnement favorable au développement de l'offre de services aux sociétés et aux personnes, ce qui intéresse toutes les entreprises.

À ce titre, les dirigeants saluent l'engagement des décideurs locaux en faveur du développement du territoire tant à destination des entreprises que des citoyens (animation commerciale, culturelle et sportive).

COMMENT AMÉLIORER LA SITUATION ?

Le désenclavement routier est certainement l'attente prioritaire des entreprises. La mise en service de la route Caen-Flers à 2 x 2 voies est donc très attendue. Une amélioration de la desserte ferroviaire Paris-Granville est également souhaitable.

Une plus grande concertation collective entre entreprises et décideurs locaux réunissant périodiquement les différents acteurs sur des thèmes concrets (aménagement des zones d'activité, formation, environnement, etc) permettrait d'aller au-delà des traditionnels échanges individuels entre élus et chefs d'entreprises pour essayer d'apporter des réponses à caractère plus collectifs.

À l'intérieur du bassin étudié, Condé-sur-Noireau doit enfin identifier ses propres axes de développement stratégique par rapport au bassin de Flers dont la proximité est à la fois un atout (renforcement d'un pôle industriel local) mais aussi une menace (attractivité du pôle automobile de Caligny autour de Faurecia).

Le secteur des industries agro-alimentaires

PRÉSENTATION RAPIDE DU SECTEUR

L'agro-alimentaire dans le bassin de Vire - Condé sur Noireau, moins développé dans ce bassin que dans le reste de la région, concentre toutefois 800 emplois dans 14 entreprises dont les trois plus importantes sont, dans la filière lait, la Compagnie des Fromages (300 salariés), dans le secteur des aliments pour animaux de compagnie, la Normandise (240 salariés) et dans la filière viande, les Établissements Amand Terroir (125 salariés).

Quelques petites PME (< 50 salariés) sont présentes sur ce territoire dans des secteurs assez variés allant de la meunerie, en passant par la cidrerie, les filières produits à base de viande et produits de la mer ou encore le conditionnement d'œufs.

SITUATION DU SECTEUR DANS LE BASSIN

Le secteur agro-alimentaire est un des fleurons de l'industrie viroise ; il connaît un bon maintien de son activité sur la zone. En trois ans, une vingtaine d'emplois ont même été créés, et au vu de quelques programmes de développement d'entreprises, des créations d'emplois sont en perspective dans les toutes prochaines années.

D'un côté, les secteurs traditionnels de la Basse-Normandie, à savoir les filières laitière et viande, sont bien implantés et représentés à Vire. Ils transforment des produits de qualité à l'image de la région :

- **LA COMPAGNIE DES FROMAGES**, filiale du groupe SOPARIND BONGRAIN qui est n°1 mondial des spécialités fromagères, fabrique et commercialise des fromages à pâtes molles (essentiellement camemberts) sous marque COEUR

DE LION. Elle a stabilisé ses effectifs dans ses établissements à Vire.

- La société **LES ÉTABLISSEMENTS AMAND TERROIR**, constituée en 1999, a repris la branche charcuterie de la SA Charles Amand. Son activité principale est la fabrication et la commercialisation d'andouilles et d'andouillettes, produits bien ancrés sur le territoire, dont les marchés nationaux sont stables et les marchés régionaux de charcutiers-traiteurs, des appoints pour des produits à plus forte valeur ajoutée. De nouveaux produits, terrines de volailles, boudin blanc, boudin noir ont été lancés depuis 2003 pour diversifier l'offre et asseoir le positionnement de l'entreprise dans le secteur de la charcuterie et des plats cuisinés.

- **LA SOCIÉTÉ MARCEL QUENTIN** est une entreprise historique de cheville et de découpe à Vire, qui a tout récemment investi dans une nouvelle unité d'abattage de proximité, l'abattoir public de Vire étant devenu trop vétuste. Située dans un important bassin de production sur le segment des viandes de qualité (sous marques collectives ou propres), ces nouveaux équipements offrent, outre une organisation du travail plus rationnelle et le respect des normes en vigueur, le développement d'une activité de 2ème et 3ème transformation sur site. Une vaste unité de découpe en continuité avec l'abattoir permet de commercialiser des produits à forte valeur ajoutée et peut générer la création d'une vingtaine d'emplois supplémentaires dans les trois ans à venir.

Du côté des nouveaux secteurs en progression, on note le développement spectaculaire de :

- La SA **LA NORMANDISE** dans le domaine des aliments pour animaux de compagnie. Créée il y a seulement 15 ans, par deux vétérinaires, valorisant des sous-produits de filières agricole et animale et bénéficiant, sur ce point d'une sécurité de ses sources d'approvisionnement avec

la proximité de nombreux abattoirs et entreprises de transformation de poisson, elle figure aujourd'hui parmi les entreprises régionales en développement et aussi parmi les opérateurs européens qui comptent (% CA à l'exportation > 25 %). Premier opérateur français pour la fabrication et la commercialisation, sous marques distributeurs d'aliments humides en petits conditionnements (pochons, sachets fraîcheur, barquettes...), elle a récemment décidé d'investir et de se placer sur le marché en développement de l'aliment sec haut de gamme issu d'une innovation produit. Une centaine d'emplois nouveaux sont programmés parallèlement à ce programme d'investissements majeurs.

Parmi ce tour d'horizon, le seul véritable point noir aura été la décision de l'italien Parmalat de renoncer à implanter un site de production dans ce bassin d'emploi, pourtant bien situé, au coeur d'une région de collecte laitière.

PROBLÉMATIQUES

Si deux des atouts de cette filière locale sont de s'être développée en lien fort avec leur bassin de production et de s'être différenciée par une gamme de produits de qualité, deux problématiques fortes, non spécifiques au bassin, mais récurrentes pour ce secteur sont cependant à relever :

- d'une part, ces entreprises sont confrontées à la difficulté de recruter des salariés formés et motivés. En effet, il s'agit d'un secteur souffrant d'un fort déficit d'image lié aux conditions de travail (travail dans le froid, l'humidité, ...), aux types de produits transformés (secteur de la viande particulièrement

touché) ou encore à la méconnaissance des métiers exercés. Face au besoin en spécialistes à forte technicité notamment dans le cadre de projets de développement, les entreprises concernées se mobilisent pour assurer une meilleure attractivité des métiers et participent de plus en plus à la formation de leurs salariés.

- d'autre part, les entreprises de transformation subissent la concentration de l'aval, la commercialisation des produits étant structurée autour de quelques grandes enseignes de GMS. Plus que jamais, l'innovation, la différenciation de produits par la qualité ou par la facilité d'utilisation sont nécessaires pour maintenir une valeur ajoutée. Sans différenciation, les PME sont victimes de la compétitivité des grands groupes.

CONCLUSION

Le secteur agro-alimentaire du bassin Vire - Condé sur Noireau offre une image actuelle dynamique par les investissements programmés et les perspectives de création d'emplois annoncées dans les trois prochaines années. La production vise, suivant les types de produits, le marché national en grande majorité mais aussi l'exportation.

Il est important de veiller à une bonne communication de ces activités emblématiques de la région, à une meilleure attractivité de ce bassin (réseaux de transport et de communication), autant d'éléments périphériques contribuant à faciliter le développement de ces entreprises.

Économie touristique

Situé à l'extrême sud-ouest du département, entre Normandie et Bretagne, le bassin de Vire est éloigné des grands sites touristiques de la région.

Pour autant, la diversité et l'authenticité des paysages constituent un cadre privilégié pour la pratique d'un tourisme de nature. De plus, ce territoire offre un vaste choix d'activités sportives, culturelles, ludiques ou créatives.

DES ÉLÉMENTS NATURELS PROPICES À UN TOURISME VERT ACTIF

Le patrimoine architectural a été considérablement détruit par les bombardements de la seconde guerre mondiale. Le patrimoine subsistant se résume aujourd'hui à quelques églises et chapelles érigées aux XI^e, XII^e et XIII^e siècle, des vestiges de la vie monastique (abbayes d'Aunay sur Odon et du Plessis Grimoult), la Porte Horloge et les restes du donjon féodal à Vire.

Le patrimoine touristique du bassin de Vire se définit principalement par la qualité de ses paysages. C'est un territoire verdoyant où se succèdent collines boisées, immenses panoramas, vallées encaissées avec quelques beaux aplombs de rochers, prés humides et verdoyants, et où d'innombrables ruisseaux - plus de 200 ! - viennent irriguer, entre autres le fleuve la Vire.

Ces paysages permettent de s'adonner à de multiples activités en relation avec la nature :

- la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, équestre, vélo, VTT),
- les sports et activités de loisirs : le golf, le swin golf, l'équitation et la pêche grâce aux nombreux points d'eau (rivières, lacs et étangs) répartis sur l'ensemble du territoire,
- les activités nautiques pouvant être pratiquées en lac, bases de loisirs ou rivières : canoë-kayak, voile, plongée, pédalo, ...
- la découverte de la faune : zoo de Jurques, réserve ornithologique, parc des bisons,
- les sports extrêmes : saut à l'élastique, escalade, tyrolienne, parcours aventure, karting, quad et 4 x 4.

En outre, le territoire est traversé par des itinéraires touristiques constituant une offre complémentaire :

- deux routes touristiques sur les cinq proposées dans les guides du département du Calvados :
 - la route des traditions : cette route sillonne le pré-bocage. Elle permet aux touristes de rencontrer un certain nombre d'agriculteurs et artisans locaux attachés à valoriser leurs savoirs faire et leurs traditions locales (miel, pigeons, escargots, cidre, pommeau...). En marge de cette route, de nombreux autres professionnels ouvrent les portes de leur lieu de production (Guy Degrenne, Andouille Asselot, Tripes Viroise Michel Ruault, les chèvres de M. Martin, ferme des chèvres dans le vent, etc...),
 - la route des gorges de la Vire : le bocage virois, traversé par les rivières de la Vire et de la Souleuvre s'inscrit dans un paysage d'une grande variété (les plateaux de granit alternent avec les vallées creusées par le schiste), offrant ainsi une succession contrastée de collines boisées, aplombs rocheux, prés, vallées encaissées, ...
- la liaison verte reconnue comme liaison structurante au schéma national des vélo-routes et voies vertes qui reliera, à terme, Caen au Mont-Saint-Michel.

La portion située sur ce territoire est d'ores et déjà ouverte à la circulation douce.

Enfin, le territoire bénéficie d'une renommée internationale grâce à une spécialité locale : l'andouille de Vire.

INDICATEURS

▷ Hébergements touristiques :

- 3 % de la capacité du département
- 78 % de résidences secondaires

▷ Emplois touristiques :

3,4 % du nombre d'emplois salariés total contre 8,5 % pour le département du Calvados

▷ 2 routes touristiques sur 5 que compte le département traversent le territoire :

- la route des Traditions
- la route des Gorges de la Vire

La gastronomie participe, sans conteste, à la promotion et à la reconnaissance d'un territoire.

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES ET LIEUX DE VISITE

| SITES ET LIEUX DE LOISIRS | 2003 | 2004 | 2005 |
|--|---------|---------|---------|
| Parc animalier - Jurques | 116 262 | 119 566 | 116 183 |
| Viaduc de la Souleuvre - La Ferrière-Harang | 83 000 | 80 000 | 89 000 |
| Centre aquatique - Vire | 88 823 | 68 204 | 78 250 |
| Espace aquatique - Condé sur Noireau | 74 238 | 70 264 | 53 887 |
| Porte Horloge - Vire | Fermé | 3 464 | 5 403 |
| Domaine de Pontécoulant | 5 625 | 5 290 | 4 690 |
| Musée municipal - Vire | 1 770 | 2 499 | 2 052 |
| Musée de la Percée du Bocage - St Martin des Besaces | 778 | 1 932 | 1 060 |

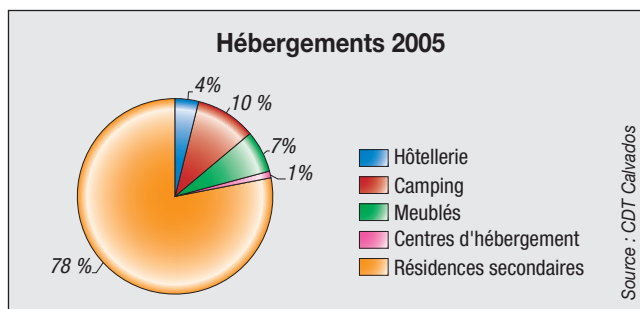
Source : CDT Calvados

Les sites les plus fréquentés sur le territoire concernent des sites de distraction. Dans cette catégorie, le zoo de Jurques se place à la 4^e place des sites les plus visités du département. Le site de la Souleuvre se place, quant à lui, au 6^e rang. Ce site est d'ailleurs le premier centre européen de saut à l'élastique permanent créé en Europe.

UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS RESTREINTE

| HÉBERGEMENTS | 2005 | |
|------------------------|---------------------|---------------|
| | Nb d'établissements | Nb de lits |
| Hôtellerie | 13 | 420 |
| Camping | 11 | 1002 |
| Meublés | 242 | 750 |
| Centre d'hébergement | 1 | 60 |
| Résidences secondaires | 1 638 | 8 190 |
| TOTAL | 1 905 | 10 422 |

Source : CDT Calvados



Source : CDT Calvados

L'offre d'hébergements marchands sur le bassin de Vire est faible ; elle représente un peu moins de 3 % de l'offre départementale. Elle se répartit en 45 % de lits de plein air, 34 % de meublés et 18 % en hôtellerie.

De plus, cette offre est de qualité moindre. En effet, il n'existe pas d'établissements hôteliers classés dans une catégorie supérieure aux 2* et l'hôtellerie de plein air ne propose aucun hébergement

de type mobil-home. Pourtant, la qualité des hébergements est essentielle, c'est le premier critère de sélection dans le choix d'une destination en matière de Tourisme vert.

De plus, très peu d'équipements présents sur le territoire sont, actuellement, en capacité de recevoir une clientèle de groupe. En milieu rural, les professionnels rencontrent de réelles difficultés pour pérenniser leurs entreprises tant

en exploitation qu'en matière de transmission.

Les hébergements non marchands, correspondant aux résidences secondaires, sont, quant à eux, largement majoritaires puisqu'ils représentent 78 % des capacités d'hébergement dont une forte proportion appartient à des britanniques.

UN TAUX D'EMPLOI EN CORRÉLATION AVEC LES STRUCTURES TOURISTIQUES (Source : INSEE/CRT Normandie)

La part des emplois liés au Tourisme dans le bassin virois s'élève à 3,4 % du nombre d'emplois salariés total - soit

600 emplois - contre 8,5 % au niveau départemental. C'est le plus faible taux du département, il est directement lié

au nombre d'établissements hôteliers et de restauration sur le secteur, principaux créateurs d'emplois.

UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE À DÉFINIR

Renforcer l'attractivité des territoires ruraux nécessite de conduire un travail généralisé de structuration des espaces en s'appuyant sur les sites emblématiques et les axes structurants afin d'améliorer la lisibilité des territoires et d'augmenter les flux sur l'ensemble de l'espace rural.

Toutefois, le développement de l'offre touristique sur le territoire devra se faire en lien avec les observatoires du tourisme. Les données et les études qu'ils

diffusent constituent en effet une source d'informations à exploiter judicieusement avant de définir une politique d'actions visant à orienter le développement de la fréquentation touristique en adéquation avec les attentes de la clientèle ciblée.

La compétence tourisme est partagée entre de multiples acteurs sur le territoire. Cela nécessite une réelle synergie pour développer une offre touristique structurée et cohérente. La définition

d'un périmètre pertinent au regard de l'identité du territoire devra, au préalable, être établi pour pouvoir communiquer sur une destination touristique avérée.

Des projets et études sont en cours pour conforter et élargir l'offre touristique. Le développement de la filière pêche mériterait d'être exploré au regard des potentialités dont recèle le territoire.

La desserte du bocage virois

Le territoire du bocage virois, bien que traversé par de nombreuses voies de communication, demeure largement enclavé. Cette situation est pénalisante pour un développement territorial optimum. Des études particulières sont en cours avant de réaliser les adaptations du réseau. Pour les déplacements de proximité, des solutions adaptées tentent de répondre aux besoins des personnes.

UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE ENCLAVÉE



Source : IGN Route 120 et Scan 1000

Située au sud-ouest du département du Calvados, la topographie de la région viroise présente un paysage bocager constitué de vallées où circulent des cours d'eau contraints par un anticlinal granitique au sud et un synclinal bocain au nord. Cette topographie explique le caractère sinueux ou accidenté de certains itinéraires routiers à l'instar de la route qui joint Vire à l'A 84 et la sensibilité aux épisodes météorologiques dégradés.

Ainsi, à 15 km de l'autoroute des estuaires A 84, Vire ne bénéficie pas d'un itinéraire rapide complet la reliant aux réseaux rapides en dépit de sa position au croisement des axes formés par l'A 84 (SO / NE), ie Caen-Rennes et l'axe RD 674-RD 524 ie Cherbourg-St Lô-Vire-Flers-Argentan. Actuellement, les transports routiers vers Caen empruntent la RD 577 mise à 3 voies par le conseil général du Calvados, la liaison à l'A 84 par la RD 674 ne bénéficiant pas d'une fluidité optimale.

Néanmoins, d'un point de vue historique : de par le coût peu élevé des licences de transports et l'activité économique de Vire, on compte près d'un millier de poids lourds dans les entreprises viroises comme Les Messageries Laitières, Chatel ou TFE Vire. On peut également noter que le transporteur Degrenne Distribution, filiale du groupe Guy Degrenne dont une usine de coutellerie emploie un peu moins de 800 personnes à Vire, a préféré s'installer à Villers Bocage afin de disposer d'un accès direct à l'A 84.

INDICATEURS

Fréquentation des axes principaux :

- RD 577 (Caen) :
5 826 V/J
Taux de PL : 10,6 %
- RD 674 (A84/St Lô) :
4 790 V/J
Taux de PL : 10 %
- RD 524 (Flers) :
5 240 V/J
Taux de PL : 9,6 %

4 lignes de bus à destination de Vire

Ligne ferroviaire Paris-Granville : 6 haltes/jour

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES... DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT À POURSUIVRE

Les routes

Les flux routiers : la répartition des circulations routières s'établit de la manière suivante :

| | Direction | Nbre de voies | Nbre de véhicules | Taux de PL |
|---------------|-------------------------|---------------|-------------------|------------|
| RD 674 | A 84 - St Lô | 2 | 4 790 | 10 % |
| RD 577 | Caen | 3 | 5 826 | 10,6 % |
| | Mortain | 2 | 5 655 | 6,8 % |
| RD 524 | Saint Sever | 2 | 6 330 | 5,8 % |
| | Flers | 2 | 5 240 | 9,6 % |
| RD 512 | Condé/Noireau | 2 | 7 445 | 2,8 % |
| RD 407 | Entre RD 577 et RD 55 | 2 | 6 045 | 9,1 % |
| | Entre RD 55 et RD 512 | 2 | 8 414 | 7,4 % |
| | Entre RD512 et RD 524 | 2 | 2 888 | 8,6 % |
| RD 76 | St Pois | 2 | 1 035 | 7,7 % |
| RD 55 | Estry | 2 | 1 366 | 3,9 % |
| RD 52 | Tessy/Vire - Pont Farcy | 2 | 1 788 | 5,3 % |

Les différentes routes départementales autour de Vire



Source : IGN Route 120 et Scan 1 000

La RD 524 : classée route d'intérêt régional, la RD 524 appartient à l'itinéraire traversant la Basse-Normandie selon un parallèle ouest-est au sud de la région qui relie Granville à l'Aigle via Villedieu les Poêles, Vire, Flers et Argentan. Elle supporte un trafic de 6 330 véhicules/jour entre Saint Sever et Vire dont 5,8 % de poids lourds et de 5 240 V/J en direction de Flers dont 9,6 % de PL. La RD 524 est doublée par l'unique voie ferrée du bocage virois où circule la ligne Paris-Granville. Le conseil général poursuit l'aménagement de cette route entre Saint Sever et Fontenay sur Mer au cours de l'année 2007. La RD 524 autorise les transports routiers des bois ronds (jusqu'à 57 tonnes).

La RD 577 : cette route, autrement appelée route de Caen, relie Vire à la métropole régionale via Villers Bocage où elle rejoint l'A 84. Elle a fait l'objet de nombreux aménagements aussi bien en terme de sécurisation que d'augmentation de la capacité de débit de la part du conseil général du Calvados par la portée à 3 fois 1 voie. La RD 577 se prolonge dans le sud manche pour rejoindre Mortain. Elle supporte un trafic de 5 826 V/J dont 10,6 % de PL. La RD 577 autorise les transports routiers des bois ronds.

La RD 674 (ex RN 174) : jusqu'au 31/12/2005, cette route intégrait le réseau routier national sous l'appellation RN 174 et fut remise au conseil général du Calvados le 1/1/2006. Elle fut baptisée RD 674. Coupant l'A 84 à hauteur de Campeaux, elle relie Vire à Saint Lô et au delà jusqu'à Carentan. Le trafic y est de 4 790 V/J dont 10 % de PL. Ce trafic relativement important, son appartenance à l'axe Cherbourg/Carentan/Flers/Argentan reliant ainsi la capitale manchoise à la future A 88 à hauteur d'Argentan et sa dangerosité en sortie de Vire dans la vallée de la rivière du même nom ont conduit les services de l'État (études socio-économiques - 2005) , le conseil général

dans son schéma routier et les autres collectivités impliquées à envisager une mise à 2 x 2 voies de cette route. Ce projet est toujours en cours d'étude.

L'agglomération viroise : elle est contournée partiellement par la RD 407 qui relie les RD 674, 55, 512 et 524 extra muros afin de limiter les engorgements en centre-ville dont l'architecture routière est de type radiale. La communauté de communes étudie actuellement la possibilité de réaliser un itinéraire périphérique complet (sud) de l'agglomération en vue de délester le centre-ville du trafic de transit. Le conseil général envisage le réaménagement du carrefour RD 512 / RD 524 à Vire en 2007.

Accidentologie : récapitulatif des accidents entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 mai 2006 :

| Nom | Total accidents | Total tués | Total hospitalisés | Total blessés non hospitalisés |
|--------|-----------------|------------|--------------------|--------------------------------|
| RD 524 | 36 | 5 | 12 | 36 |
| RD 577 | 24 | 3 | 13 | 21 |
| RD 674 | 19 | 4 | 8 | 15 |
| RD 512 | 27 | 2 | 16 | 24 |
| RD 76 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| RD 55 | 9 | 1 | 4 | 4 |
| RD 52 | 3 | 0 | 2 | 2 |
| RD 407 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Transports exceptionnels : tableau récapitulatif des tonnages et dimensions maximaux autorisés par route départementale :

(Voir tableau page suivante)

| Nom | Catégorie 1 | Catégorie 2 | Catégorie 3 |
|--------|---|---|-------------|
| RD 524 | 72 t max | 72 t max | 72 t max |
| RD 577 | 120 t max | 120 t max | 120 t max |
| RD 674 | 120 t max | 120 t max | 120 t max |
| RD 512 | 72 t max | 72 t max | 72 t max |
| RD 76 | 100 t max | 100 t max | 100 t max |
| RD 55 | 48 t max 20 m long max 3,2 m larg max | 48 t max 20 m long max 3,2 m larg max | non |
| RD 52 | 48 t max 20 m long max 3,2 m larg max | 48 t max 20 m long max 3,2 m larg max | non |

LE TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN... UN RÉSEAU ASSEZ DENSE

Par autocar

Autorité organisatrice des transports collectifs interurbains, le département du Calvados a mis en place dans les années 80 un réseau de 51 lignes régulières sur l'ensemble du département en contractualisant ces services avec la société privée des Bus Verts. Ainsi, les Bus Verts offrent 4 lignes à destination de Vire :
 - Ligne 32 : Caen - Vire
 - Ligne 33 S : Aunay/Odon - Vire
 - Ligne 80 S : Campeaux - Vire
 - Ligne 81 S : Condé/Noireau - Vire

(les N° de lignes suivis d'un « S » sont des services assurés uniquement en période scolaire et destinés à compléter les offres de la ligne régulière et ne sont pas uniquement réservés aux scolaires).

En outre, les Bus Verts assurent également une desserte locale Saint-Martin-des-Besaces / Vire les jours de marché. De plus, le conseil général et les Bus Verts du Calvados ont mis en place un service de transport à la demande s'adressant aux personnes non motorisées et ne bénéficiant pas d'offre de transport collectif, c'est le Taxibus. L'utilisateur réserve la veille avant 17 h 30 et le Taxibus assure le trajet Domicile-arrêt Bus Verts de la ville « pôle d'attraction ». Vire appartient au bassin de vie de Taxibus « Secteur 3 : Condé/Noireau, Vire, Beny-Bocage, Saint-Sever ».

Par ailleurs, dans le cadre d'une délégation territoriale, le département sous-traite à un organisateur local, en l'occurrence la communauté de communes de Vire, l'organisation du service des transports périscolaires. Le département réalise les contrats entre la communauté de communes et les opérateurs privés de transport public et verse une subvention au prorata de la surface des zones concernées. Il existe plusieurs opérateurs privés de transports publics dans la région viroise : Voyages Lepesteur, Transports Robert (Vassy), Transports Boutin.

Située à moins de 15 km des départements de l'Orne et de la Manche, des liaisons inter-départementales sont assurées par des opérateurs privés vers Flers via Tinchebray (STAO-Normandie Tourisme), Torigny (ST Normandie), Saint-Hilaire-du-Harcouët (Courriers Bretons).

Aides sociales : dans le but d'aider les personnes défavorisées en recherche d'emploi, des associations locales réalisent des prestations de prêts de motocyclettes.

Le conseil général alloue des bourses de transport scolaire aux internes des établissements d'enseignement secondaire sous critères sociaux.

LA DESSERTE FERROVIAIRE... DES RÉPONSES S'IMPOSENT

L'agglomération viroise se situe sur la ligne Paris-Granville qui dessert entre autres Flers, Argentan, L'Aigle en direction de Paris et Villedieu, Folligny en direction de Granville. Vire bénéficie de 6 haltes par jour dans les deux directions ainsi qu'un arrêt supplémentaire les lundi et vendredi. Autorité organisatrice du transport ferroviaire, le conseil régional de Basse-Normandie a également mis en œuvre avec la SNCF un service de transport à la demande par taxi, composante de l'offre TER, aux arrêts routiers de Saint-Sever, Mesnil-Clinchamps, Vire et Vire centre qui ne sont plus desservis par les autocars TER.

Cependant, depuis quelques années, la qualité de service se dégrade sur cette ligne de par plusieurs facteurs : vétusté de l'armement des voies, voie unique entre Granville et Dreux n'offrant pas d'installations de secours en cas de panne et matériels roulants peu adaptés à la topologie du parcours. Aussi l'État et la région ont-ils décidé d'investir 9 M€ sur la ligne Paris-Granville dans le cadre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013 afin d'étudier toutes les solutions visant à améliorer la circulation des trains. Parallèlement, la région a négocié avec la SNCF le renouvellement du matériel roulant.

Les temps de parcours :

| Destination | Distance (km) | Long. voie express (km) | Temps de parcours VL (1) | Temps de parcours train (2) | Temps de parcours autocar (3) |
|---------------|---------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Paris | 296 | 258 | 3h02 | 3h19 - 2h26 | - |
| Caen | 61 | 26 | 0h47 | - | 1h30 |
| Saint-Lô | 38 | - | 0h33 | - | - |
| Rennes | 144 | 121 | 1h33 | 4h00 - 2h45 | - |
| Alençon | 100 | - | 1h39 | 2h08 - 1h25 | - |
| Flers | 30 | - | 0h28 | 0h16 - 0h18 | 1h10 |
| Granville | 56 | - | 0h56 | 1h15 - 0h33 | - |
| Condé/Noireau | 26 | - | 0h28 | - | 0h40 |
| Mortain | 24 | - | 0h26 | - | 0h40 |

(1) Temps de parcours calculé à partir du site Mappy.fr.

(2) Les temps de parcours par train sont issus de la grille horaire d'hiver de la SNCF ; les couples de durées sont composés tel que : (durée maxi - durée mini).

(3) Les services de transport en commun par autocar sont assurés par Les Bus Verts pour les trajets intra-départementaux et les Courriers Bretons pour le trajet vers la Manche.

LES PERSPECTIVES... DES PROJETS À CONCRÉTISER

L'amélioration de la capacité de la RD 674 entre l'A 84 et Vire est à l'étude depuis plusieurs années. Elle devrait permettre d'accroître les flux entre Cherbourg, Saint Lô et Vire, Flers, Argentan en offrant un accès à l'A 28 à l'est et une liaison performante de Vire à l'A 84.

Le 23 juin 2006, le label « Pôle d'Excellence Rurale » (PER) a été attribué au Pays du Bessin au Virois pour le projet « Gestion et Valorisation des déchets locaux en bio-ressources ». Composé de quatre opérations, trois concernent l'organi-

sation d'une filière bois énergie qui permettra la substitution d'énergies renouvelables aux énergies fossiles, la quatrième portant sur la création de plates-formes de co-compostage des déchets organiques pour une substitution aux engrais chimiques.

Parallèlement, il faut noter la forte volonté des professionnels de la filière bois de voir se développer la gare à bois de Surdon dans l'Orne pour l'acheminement des bois ronds, gare située sur la ligne Paris-Granville.

Les zones d'activité

Les zones d'activité ont des caractéristiques diversifiées.

Elles sont largement concentrées autour de Vire.

La création de nouvelles zones peut fortement s'appuyer sur une réflexion développée à l'échelle intercommunale.

DES ZONES D'ACTIVITÉ AUX CARACTÉRISTIQUES DIVERSIFIÉES

Les zones d'activité présentes sur le territoire de l'arrondissement, au nombre de 25, se répartissent en trois catégories : les zones industrielles, les zones artisanales et les zones commerciales.

Le développement de ces zones correspond largement au mouvement général de la création de telles zones : après les zones industrielles des années 1970 offrant de larges assiettes foncières aux industriels, a succédé la période des aménagements plus limités sous forme notamment de zones artisanales répondant davantage à des besoins localisés.

Les zones industrielles et commerciales sont concentrées à Vire, Aunay/Odon et Condé/Noireau ; les zones artisanales sont davantage disséminées sur l'ensemble de l'arrondissement, tout en

restant proches des axes de communication (influence forte de l'A84 pour le développement des zones dans les secteurs de Coulvain et Villers-Bocage). Elles accueillent des activités multiples dont beaucoup relèvent de l'agro-alimentaire, de la construction électrique et automobile, du travail des métaux mais également des transports.

La superficie totale de ces zones s'élève à 349 ha : la surface moyenne des zones industrielles s'établit à environ 23 ha ; celle des zones artisanales à 4,5 ha et celle des zones commerciales à 19,5 ha.

Ces zones se sont développées de façon exclusive sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, sous forme de zones opérationnelles, de lotissements ou opérations groupées.

UNE DISPONIBILITÉ DE TERRAINS ENCORE IMPORTANTE

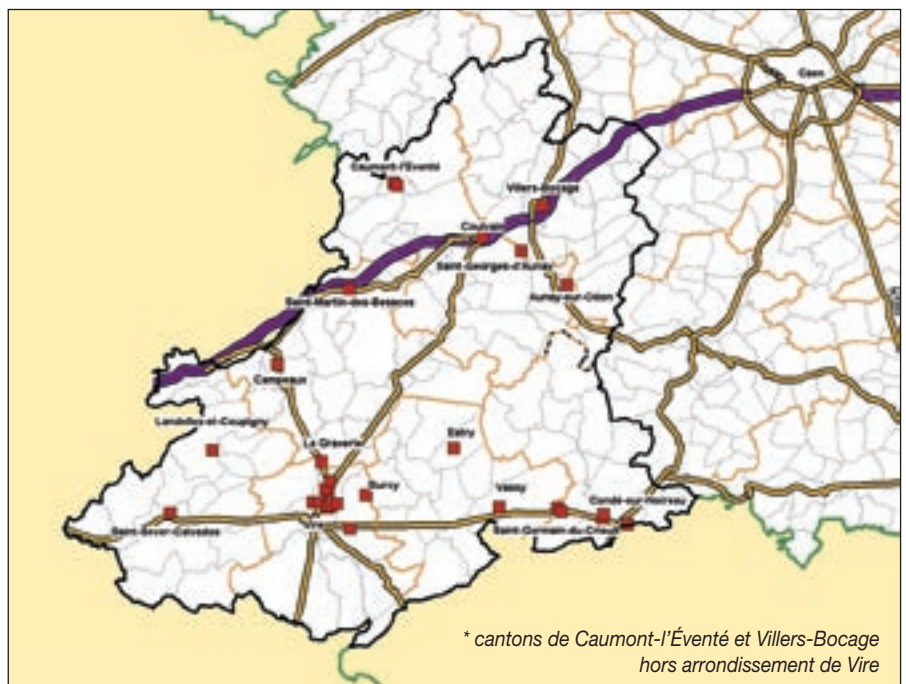
La gestion des espaces disponibles est réellement orientée vers la présentation d'une offre de terrains la plus adaptée possible aux besoins de la demande des entreprises, tout en veillant à conserver l'équilibre financier de l'opération. Cela est d'autant plus légitime dès lors que les entreprises ont également la possibilité de recourir dans de nombreux secteurs du territoire à l'utilisation de bâtiments existants.

Le bilan de la création et du développement de ces différentes zones apparaît globalement positif. Le taux de commercialisation s'est développé à un rythme satisfaisant. Plusieurs zones industrielles sont aujourd'hui totalement remplies (Vire et Condé/Noireau), de même que plusieurs petites zones artisanales ; les zones industrielles et artisanales dispo-

INDICATEURS

- ▷ Nombre de zones : **25**
- ▷ Superficie totale : **349 ha**
- ▷ Superficie moyenne :
 - zones industrielles : **23 ha**
 - zones artisanales : **4,5 ha**
 - zones commerciales : **19,5 ha**
- ▷ Surfaces disponibles : **680 000 m²**
dont 570 000 m² pour les zones industrielles et artisanales

Répartition des zones d'activités du bocage virois et du pré-bocage *



Source : Conseil Général du Calvados - Calvados Stratégie

sent d'une surface disponible d'environ 570 000 m² (certaines zones artisanales du sud de l'arrondissement connaissent peu de développement).

La connaissance des conditions particulières de développement des zones

existantes peut servir de point d'appui à des réflexions intercommunales concernant l'adaptation de la politique de création de nouvelles zones, en liaison avec les caractéristiques principales du territoire, la réalité des infrastructures

ainsi que l'examen des actions menées sur les territoires limitrophes.

ACCÈS AU HAUT DÉBIT DANS LE SECTEUR DE VIRE

L'accès à internet haut débit est un élément important pour le développement d'un territoire. Les secteurs disposant de cette technologie ont un avantage significatif (pour les entreprises ou les habitants) sur les territoires qui ne l'ont pas.

Dans le Calvados, le conseil général a fait de l'accès au haut débit une des priorités de son action. Ainsi, l'ensemble des répartiteurs France Télécom se trouve maintenant équipé

pour assurer une couverture ADSL et 20 antennes (Altitude Télécom) assurant une couverture WiMax ont été installées dans le département.

Cependant, plusieurs communes ne disposent pas encore d'un accès internet haut débit. C'est notamment le cas dans le secteur de Vire. Depuis peu, l'opérateur Nomotech propose une solution WiFi, alternative à l'ADSL et au WiMax : quelques antennes ont été installées dans la partie ouest du

Calvados (à Landelles-et-Coupigny, Caumont-l'Eventé, Saint-Germain de Tallevende, Pont-Farcy, ...). Malgré ces efforts, il reste quelques communes en zone blanche, essentiellement en secteur rural, pour lesquelles l'accès au haut débit est indispensable afin notamment de pouvoir maintenir l'activité économique (artisans, commerçants, ...) sur leur territoire.